

Accès

Le CMP / CATTP - **situé au 1 rue Charles Berty à Saint-Laurent-du-Pont** - dessert les dix communes suivantes :

- > Entre-Deux-Guiers
- > Miribel-les-Échelles
- > Pommiers-la-Placette
- > Saint-Christophe-sur-Guiers
- > Saint-Joseph-de-Rivière
- > Saint-Julien-de-Ratz
- > Saint-Laurent-du-Pont
- > Saint Pierre-d'Entremont (Isère)
- > Saint-Pierre-en-Chartreuse
- > Voreppe



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE
CMP / CATTP Saint-Laurent-du-Pont

1 rue Charles Berty
38380 Saint-Laurent-du-Pont
Tél. : 04 56 58 89 10
www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE



Direction de la communication - Mai 2019

Centre Médico-Psychologique

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

Saint-Laurent-du-Pont



Une structure
de soins



Une équipe
pluri-professionnelle



Au service
du patient



CMP / CATTP Saint-Laurent-du-Pont
1 rue Charles Berty
38380 Saint-Laurent-du-Pont
Tél. : 04 56 58 89 10
Fax : 04 76 35 52 77
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Le Centre Médico-Psychologique

Le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Saint-Laurent-du-Pont est une structure extra hospitalière du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI) de Saint-Égrève.

Le CMP a pour mission d'assurer **des actions de prévention, de diagnostic et de traitement ambulatoire**, dans le domaine de la santé mentale.

Le CMP est un lieu de consultations : psychiatre, psychologues, infirmiers, assistante sociale...

Lors de votre venue, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte vitale.

Une équipe pluri-professionnelle

- > Un médecin psychiatre
- > Deux psychologues
- > Une assistante sociale
- > Cinq infirmiers
- > Un cadre de santé
- > Une secrétaire



Le CMP est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17. En dehors de ces horaires, vous pouvez contacter le service d'urgence du CH de Voiron au : 04 76 67 15 15.

Les demandes de suivi en CMP doivent être formulées par la personne elle-même. Les établissements médico-sociaux, les médecins traitants ou l'entourage peuvent **accompagner** la personne dans cette démarche.

Les différentes prises en charge du CMP

- > Entretien infirmier de première intention (nouvelle demande)
- > Prise en charge conjointe infirmiers psychiatres
- > Soins infirmiers en lien avec la pathologie psychiatrique
- > Visite à domicile
- > Prise en charge sous forme de psychothérapie individuelle ou participation à des groupes thérapeutiques
- > Rendez-vous avec une assistante sociale pour aborder les difficultés d'ordre social en lien avec la pathologie



TRAVAIL EN RÉSEAU

Le CMP assure un important travail en réseau avec des partenaires institutionnels comme :

- > Les services de soins intra extra hospitaliers du CHAI
- > L'hôpital de Saint-Laurent-du-Pont (service médecine)
- > Les urgences psychiatriques de Voiron et de Grenoble
- > Les Centres Communaux d'Action Sociale
- > Le tissu associatif sanitaire et social

Le CATTTP

Le Centre d'accueil Thérapeutique à Temps Partiel, est situé dans les mêmes locaux que le CMP.

Le CATTTP propose diverses activités aux patients suivis sur le CMP.

Il ne peut pas y avoir de prise en charge au CATTTP, sans prise en charge au CMP.

Dans le cadre du CATTTP, des activités ou groupes thérapeutiques sont proposés.

Leurs durées et rythmicités sont variables en fonction des activités et des objectifs de soins.

Des sorties thérapeutiques à la journée sont organisées une fois par mois.